Les personnes accueillies à l'Oustal

- les personnes permissionnaires
- les personnes en liberté conditionnelle
- les personnes libérées en fin de peine
- les personnes en Placement à l'Extérieur
- toute personne sous-main de justice, orientée à l'Oustal en commission d'hébergement

Les conditions de séjour

Une participation financière journalière est demandée aux permissionnaires.

Les personnes accueillies signent un contrat d'hébergement lié à l'accompagnement et s'acquittent d'une participation mensuelle calculée en fonction de leurs revenus.

Les objectifs

Accueillir – Héberger – Ecouter

Accompagner

Les missions

- ouverture sur l'extérieur : accès à la culture, aux loisirs, etc. ;
- accompagnement vers le droit commun ;
- accès à la santé;
- accompagnement vers le logement adapté et/ou autonome ;
- orientation vers l'emploi, emploi adapté ;
- élaboration avec les personnes de leur projet de vie, en adéquation avec leurs différentes problématiques ;
- lutte contre la récidive, etc.

Des bilans trimestriels permettent de réajuster et de réévaluer les objectifs d'accompagnement avec les personnes.

L'équipe socio-éducative

Elle est constituée de trois travailleurs sociaux à temps plein et d'un responsable de service à temps partiel.

L'accompagnement proposé est global. Il prend sens à travers des entretiens individuels, des visites à domicile, des accompagnements physiques, des liens étroits avec les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation du département.

L'équipe propose une aide active pour réaliser des démarches administratives, faciliter l'accès aux droits, remplir les dossiers, obtenir les documents, ou encore soutenir l'accès à la santé.

L'équipe des bénévoles

Le rôle et les missions des bénévoles sont essentiels depuis toujours dans le fonctionnement de l'Oustal, en articulation avec ceux de l'équipe salariée.

Par leur engagement, leurs compétences spécifiques liées à leur expérience professionnelle ou à leur parcours de vie, ils contribuent à améliorer les conditions d'accueil des bénéficiaires de l'Oustal et à renforcer le lien social et humain.

Les actions proposées sont principalement :

- L'organisation d'activités collectives, ateliers, sorties, repas partagés, etc.;
- La gestion de la Banque alimentaire;
- La prise en charge des détenus permissionnaires (transport, accompagnement en journée, etc.).

LOCAUX

L'Oustal dispose d'un site en collectif et d'appartements individuels en diffus.

Le collectif se situe dans un bâtiment au 8, port de l'Embouchure à Toulouse, mis à disposition gracieusement par la Mairie de Toulouse. Il propose 9 chambres avec douche, une cuisine, une laverie, un espace de détente, deux bureaux, une cave servant de lieu de stockage pour la banque alimentaire. Deux chambres permettent d'accueillir des permissionnaires.

Le service bénéficie également de 9 logements en diffus, loués soit auprès de nos partenaires bailleurs sociaux, soit dans le parc privé. Ces petits logements permettent d'héberger des personnes suffisamment autonomes sur le plan social et financier.



CONTACT

Association du May

5, rue du May 31 000 Toulouse 05 61 21 64 51

contact@may-asso.fr

L'Oustal du May

8, Port de l'Embouchure 31 000 Toulouse 05 61 22 67 07

oustal@may-asso.fr

Les partenaires institutionnels











L'OUSTAL

Créé en 1992, l'Oustal accueille, héberge et accompagne des personnes sortant de détention ou sous main de justice, afin de leur permettre de retrouver leur autonomie et de se réinsérer dans la société.

En 2022, l'Oustal s'est regroupé avec l'association du May, riche de 450 ans d'histoire d'action sociale toulousaine (hébergement, logement accompagné, protection de l'enfance, etc.).

